

Eco-responsabilité* de l'opération et de la structure

	Biens et services éco-responsables*		
L'opération est éco-responsable* dans ses dépenses	Moins de 25% des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	0	<p>Justification de l'utilisation de biens et/ou de services certifiés et/ou labélisés éco-responsables et/ou la mise en place dans le cadre de dépenses immatérielles d'actions éco-responsables : % sur les dépenses totales éligibles dans le cadre de l'opération LEADER.</p> <p>Devis qui indique le caractère éco-responsable des dépenses présentés et/ou du prestataire sollicité pour réaliser ses dépenses (certification, labélisation, cf. Labels biens et services éco-responsables en Annexe 1). Dans le cas d'un prestataire éco-responsable, l'ensemble des dépenses du devis présenté par ce dernier sera pris en compte.</p> <p>et/ou</p> <p>Tout document qui indique le caractère éco-responsable de la mission : la fiche de poste en lien avec l'opération et/ou le contrat de travail de la personne recrutée (ou en cours de recrutement) qui permet de faire le lien entre la personne en poste ou qui sera en poste et les actions/activités éco-responsables mises en œuvre dans le cadre de l'opération (Cf. Liste des actions éco-responsables en Annexe 2).</p>
	Entre 25 % et 50% des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	8	
	Plus de 50% des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	15	
	Sous total/15pts		

Grille de sélection 19.2
LEADER Durance Provence

La structure est éco-responsable* dans son action	Mise en place d'actions éco-responsables (durant les 3 dernières années à compter de la date de dépôt du formulaire) (seulement s'il s'agit d'une structure dont l'activité a démarré* depuis un an ou plus au moment de la date de dépôt du formulaire)	
	1 action	0
	Entre 2 et 3 actions	8
	Plus de 3 actions	15
Sous total/15pts		

Justification de la mise en place **d'actions éco-responsables différentes** sur une ou plusieurs thématiques (Cf. **Annexe 2**) réalisées durant les 5 dernières années (à partir de la date de dépôt du formulaire).

Un argumentaire (Cf. **Pièce A** du formulaire) fourni par le porteur de projet présentant les actions mise en place.

et

Tout document permettant de justifier la mise en place de ces actions (devis et/ou **facture** et/ou **photo** et/ou délibération et/ou règlement et/ou statuts et/ou politique interne et/ou KBIS et/ou SIREN et/ou fiche de poste et/ou contrat de travail et/ou certification et/ou labélisation et/ou convention et/ou **rapport et/ou bilan** et/ou étude et/ou **support de communication** et/ou support de presse et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure).

Cf. Liste des actions éco-responsables en **Annexe 2**

OU (non cumulable)

La structure est éco-responsable* dans son action	La structure développe, dans son activité, l'éco-responsabilité* (seulement s'il s'agit d'une structure dont l'activité a démarré* depuis moins d'un an au moment de la date de dépôt du formulaire)	
	La structure n'a pas pour but le développement d'activités éco-responsables	0
	La structure a dans son activité le développement d'activités éco-responsables	8
	La structure a comme principale activité un domaine éco-responsable	15
Sous total/15pts		
Total/30 pts		

Justification **du développement d'activités éco-responsables (principale activité ou non) au sein de la structure** sur une ou plusieurs thématiques (Cf. **Annexe 2**). Les points ne sont pas cumulables.

Un argumentaire (Cf. **Pièce A** du formulaire) fourni par le porteur de projet présentant le développement d'activités éco-responsables.

et

Tout document permettant de justifier la mise en place d'une ou plusieurs activités éco-responsables (devis et/ou **facture** et/ou **photo** et/ou délibération et/ou règlement et/ou **statuts** et/ou **politique interne** et/ou **KBIS et/ou SIREN et/ou** attestation/déclaration MSA et/ou fiche de poste et/ou contrat de travail et/ou certification et/ou labélisation et/ou convention et/ou **rapport et/ou bilan** et/ou étude et/ou support de communication et/ou support de presse et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure).

Cf. Liste des actions éco-responsables en **Annexe 2**

*cf. Annexe 3 : Définitions

Pertinence/qualité de l'opération

Le porteur propose une analyse démontrant la pertinence de l'opération au regard du territoire	Le porteur de l'opération ne propose pas d'analyse réalisée en externe ou en interne démontrant la pertinence de l'opération	0	Justification d'une analyse économique et/ou sociale et/ou environnementale et/ou patrimoniale et/ou culturelle démontrant la pertinence de l'opération au regard du territoire, à savoir, des éléments <u>plutôt positifs ou constructifs</u> sur l'opération. Tout document interne et/ou externe le justifiant (devis de prestation et/ou contrat de travail et/ou fiche de poste et/ou délibération et/ou étude et/ou business plan et/ou diagnostic et/ou enquête et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure et/ou fiche-projet et/ou plan d'actions du projet dans le cas d'un projet dont l'étude est l'objet) et/ou référence à la page du formulaire concernant cet aspect. Ou (en dernier recours) Un argumentaire fourni (analyse quantifiée et qualifiée par une source) démontrant la pertinence du projet au regard du territoire. (Cf. Pièce facultative B du formulaire).
	Le porteur de l'opération propose une analyse réalisée en externe ou en interne démontrant la pertinence de l'opération	12	
Sous total/12pts			

L'opération est durable (dure dans le temps)	Opération avec dépenses matérielles*		Justification de dépenses matérielles* dans le cadre de l'opération LEADER : % <u>sur les dépenses totales éligibles</u> dans le cadre de l'opération LEADER. Tout document qui atteste de la mobilisation de dépenses matérielles* (devis et/ou plan de financement et/ou annexe 1 du formulaire de demande ou tout document qui indique la dépense matérielle).
	0% des dépenses totales de l'opération	0	
	De 1% à 50 % des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	5	
	Plus de 50 % des dépenses totales prévisionnelles de l'opération	10	
Sous total/10pts			

L'opération permet le maintien et/ou la création d'emploi* sur le territoire Durance Provence	Création et/ou maintien de l'emploi		Justification de la création et/ou du maintien d'emploi lié à l'opération ainsi que le type de contrat . Le <u>cumul des points est possible</u> entre la création/le maintien et le type de contrat. Tout document qui le montre (Projet de contrat de travail et/ou projet de fiche de poste ou de changement de fiche de poste et/ou de changement de contrat de travail et/ou de changement de fiche de poste).
	Pas d'emploi	0	
	Maintien de l'emploi	5	
	Création d'emploi	9	
	Type de contrat		
	CDD	5	
	CDI	9	
Sous total/18pts			

*cf. Annexe 3 : Définitions

Caractéristiques LEADER

L'opération fait l'objet d'un partenariat et/ou est collective*	Non	0	Justification de la mise en place de partenariat et/ou de la constitution d'une opération collective . Tout document qui permet de prouver l'engagement des différents partenaires et/ou porteurs de l'opération (courrier d'engagement de la structure et/ou délibération et/ou convention et/ou compte-rendu de réunion et de comité de pilotage et/ou page du formulaire de demande de subvention).
	Oui	5	
Sous total/5pts			

L'opération fait l'objet d'une approche ascendante et/ou participative*	Non	0	Justification de l'intégration de la population du territoire et/ou d'un public cible en amont de l'opération et/ou durant le processus de mise en œuvre de l'opération. A l'exception d'une consultation pour un avis technique et/ou pour la levé des réserves. Tout document qui permet de prouver l'intégration de la population et/ou d'un public cible (plan d'action indiqué dans le formulaire de demande de subvention et/ou rapport d'activité et/ou compte-rendu de réunion et de comité de pilotage, supports de communication, support de presse).
	Oui	5	
Sous total/5pts			

L'opération est innovante et/ou expérimentale* à l'échelle du GAL Durance Provence	L'opération ne montre aucune forme d'innovation et/ou d'expérimentation (opération identique) à l'échelle du GAL Durance Provence	0	Justification de la mise en place d'une opération innovante et/ou expérimentale* à l'échelle du GAL Durance Provence. Tout document qui permet de montrer le caractère innovant et/ou expérimental (étude et/ou business plan et/ou diagnostic et/ou article spécialisé et/ou résultat d'enquête et/ou avis technique d'une institution en lien avec le domaine d'activité de la structure). Ou (en dernier recours) Un argumentaire fourni (définir la plus-value pour le territoire de manière quantitative et qualitative avec une source) par le porteur de projet justifiant le caractère innovant et/ou expérimental à l'échelle du GAL Durance Provence. (Cf. Pièce facultative B du formulaire)
	L'opération propose une forme d'innovation et/ou d'expérimentation (opération entièrement unique ou avec une nouvelle composante ou rare) à l'échelle du GAL Durance Provence	20	
Sous total/20pts			
Total/30 pts			

TOTAL : /100 50 points minimums
--

*cf. Annexe 3 : Définitions

ANNEXES 1

Labels et certifications éco-responsables

<p>(Liste non exhaustive) Il est possible de se référer aux catalogues thématiques en ligne de référence :</p>	<p>http://www.mescoursespourlaplanete.com/Labels/ http://www.ecolabels.fr/fr/recherche-avancee/categories-de-produits-ou-services-certifies https://www.notre-planete.info/ecologie/eco-citoyen/labels_ecologiques.php http://www.toutsurlisolation.com/ http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/organiser-demarche-environnementale/dossier/systeme-management/systeme-management-lenvironnement http://www.labellucie.com/ http://www.voyageons-autrement.com/30-labels-du-tourisme-responsable.html http://www.vedura.fr/guide/ecolabel/ http://renovation-info-service.gouv.fr/trouvez-un-professionnel</p>
<p>Dans l'ensemble des domaines :</p>	<p>Programmes : AGENDA 21, PCAET (Le Plan Climat Air Energie Territorial), TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), TZDZG (Territoire zéro déchet zéro gaspillage)</p> <p>Agriculture Biologique ou AB (France)</p> <p>Agriculture Biologique ou AB (Union Européenne)</p> <p>Ange bleu</p> <p>Anneau de Möbius</p> <p>BIO EQUITABLE/SOLIDAIRE</p> <p>Carrefour Agir</p> <p>Charte cosmebio</p> <p>Charte des Relations Fournisseurs Responsables</p> <p>CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale)</p> <p>Cosmétiques écologiques et biologiques</p> <p>Cradle to cradle (C2C)</p> <p>Demeter</p> <p>Eco-artisan</p> <p>Ecocert</p> <p>Eco-événement</p> <p>Ecolabel européen (tous produits)</p> <p>Ecolo-crèche</p> <p>EMAS : Système de management environnemental</p> <p>Etiquette Performance Energetique - tous produits et services note à partir de A</p> <p>Eve - Espace végétal écologique</p> <p>Excell Zone Verte et Excell Plus</p> <p>Fairtrade Max Havelaar</p> <p>Finansol</p> <p>Forest Stewardship Council (FSC)</p> <p>Gouvernance et Gestion Responsable des Associations et Fondations</p> <p>Green Way</p> <p>Haute Performance Energétique / Bâtiment basse consommation (HPE, BBC)</p> <p>HQE (Haute Qualité Environnementale)</p> <p>ImpriFrance</p> <p>Imprim'vert</p> <p>Investissement Socialement Responsable (ISR Ref. 254)</p> <p>ISR Novethic (Investissement Socialement Responsable)</p> <p>Label Commerce-engagé Ecosciences Provence</p> <p>Label diversité AFNOR</p> <p>Label égalité AFNOR</p> <p>Label Ensemble Solidaires</p> <p>Marine Stewardship Council (MSC)</p> <p>NATRUE</p> <p>Nature et Progrès</p> <p>Nature Plus</p> <p>NF environnement (tous produits et services)</p> <p>Nordic Ecolabel "Nordic Swan"</p> <p>One Voice</p>

Grille de sélection 19.2 LEADER Durance Provence

	Pan European Forest Certification ou Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC)
	Préserve la couche d'ozone
	Relations Fournisseurs Responsables
	RSE de référence : LUCIE
	Rubans du développement durable
	Normes ISO :
	1.2.3 Environnement, le dispositif français permettant aux entreprises d'atteindre en trois étapes une certification ISO 14001 (obligation de certification) ; Il permet aux entreprises de faire reconnaître leurs efforts à chaque niveau de la démarche (se base sur la norme NF X30-205) Niveau 1 : Faire un état des lieux et identifier les actions prioritaires Niveau 2 : Établir un programme environnemental Niveau 3 – ISO 14001 et/ou EMAS : Formaliser un système de management environnemental
	AFAQ 1000NR : outil de mesure (les pratiques et les résultats) de la stratégie de développement durable dans la perspective de l'ISO 26000
	AFAQ écoconception
	AFAQ Focus RSE Achats responsables
	Certification ISO 20121 événements
	Charte des Relations Fournisseurs Responsables 10 engagements : 1. Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs 2. Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques 3. Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordres et fournisseurs 4. Impliquer les grands donneurs d'ordres dans leur filière 5. Apprécier le coût total de l'achat 6. Intégrer la problématique environnementale 7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise 8. Les Achats : une fonction et un processus 9. Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs 10. Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs
	EMAS (ou SMEA) (règlement eco-management and audit scheme) : dispositif européen plus exigeant que la norme ISO 14001
	ENVOL (Engagement Volontaire de l'Entreprise pour l'Environnement), la première étape de 1.2.3 Environnement réservée aux entreprises de moins de 50 salariés Certification par AFNOR certification
	ISO 14001, la norme de référence internationale sur le management environnemental ;
	NF X30-205 (norme AFNOR) : une approche progressive Déclinaison de la norme ISO 14001
	RSE : Respect des lignes directrices de la norme ISO 26000
	Système de Management Environnemental (ISO 50 0001) : Élaborer une politique pour une utilisation plus efficace de l'énergie Fixer des cibles et des objectifs pour mettre en oeuvre la politique S'appuyer sur des données pour mieux cerner l'usage et la consommation énergétiques et prendre des décisions relatives Mesurer les résultats Examiner l'efficacité de la politique Améliorer en continu le management de l'énergie.
Dans le domaine de l'alimentation, l'agriculture, la foresterie, la papeterie, l'environnement :	Agriculture Biologique : Label européen et Français
	APUR
	Aquaculture Stewardship Council (ASC)
	Bee Friendly
	Bio Cohérence
	Bodyvin
	Certified Vegan
	Eco Promise
	Ecocert ESR
	EcoJardin
	EKO
	FFP (Fair Flowers Fair Plants)
	FLP (Flower Label Program)

Grille de sélection 19.2 LEADER Durance Provence

	Forest Garden Product
	Forêt-Modèle
	France Bois Bûche
	France Bois Bûche (FFB)
	Global Gap
	HVE : Haute Valeur Environnementale (regroupe 33 démarches qualité)
	Marine Stewardship Council (MSC)
	Mention "Issus d'une exploitation de Haute Valeur Environnementale"
	MPS (Milieu Programma Sierteel en néerlandais)
	Nature et Progrès
	NF bois de chauffage
	One Voice
	Paper by Nature
	Rainforest Alliance
	Refuge LPO
	Rivière Sauvage
	Solidaime
	Tropical Forest Trust (TFT)
	Union Vegetarienne Europeenne
	UTZ Certified
	Vegan Society
	Végétal local
Dans le domaine du tourisme, loisirs :	Accueil Paysan
	ATR Agir pour un Tourisme Responsable
	Bienvenue à la Ferme
	Bio Hôtels
	Bio Rismo
	Campings La Via Natura
	Campings Sites & Paysages
	Certification Agir Pour un Tourisme Responsable (ATR)
	Chouette Nature
	Clévacances – Qualification Environnement
	CV Environnement
	Earth Check
	Eco3
	Ecogîtes
	Emeraude Hotelier – Trophée
	Engagement de service vers un tourisme responsable ref. 197
	Gîtes Panda
	Green Globe
	Hôtels au naturel
	Huttopia
	La Charte de qualité environnement Clévacances
	La Clef Verte
	Label Tourisme & Handicap
	Lauréat Ecorismo
	Lauréat Trophées TR VSNCF
	Pavillon Bleu
	Réseau Association Française Ecotourisme (AFE)
	Réseau Ethic Etapes
	Station Verte
Dans le domaine du bâtiment, de l'aménagement intérieur :	Acermi
	Acotherm
	Bâtiment Biosourcé
	BEPOS (bâtiment autonome qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme)
	BREEAM (Méthode d'évaluation des performances environnementales des bâtiments)
	Certification Cekal
	Certification CSTBat (écomatériaux)
	EC1 GEV-Emicode

Grille de sélection 19.2 LEADER Durance Provence

	Éco-Mobilier
	Effinergie/effinergie+
	Etiquette COV – à partir de A
	Flamme verte
	GUT
	Handibat
	HPE (Haute Performance Energétique)
	HQE (Haute qualité environnementale)
	LEED (Leadership in Energy and Environmental Design)
	Minergie
	NATURA
	Nature Plus
	NF Biocombustibles solides
	NF Bois de Chauffage
	Ô Solaire
	PassivHaus
	Promotelec Performance
	PURE
	QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments)
	Qualisol / Qualipac / Qualibois
	Qualitel
	RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
	RT 2012
	RT 2020
	THPE (Très Haute Performance Energétique)
	Tüv Süd
	Valdélia
	Utilisation de matériaux naturels :
	Laines, huile ou fibres d'origine végétales (paille, ouate de coton, lin, jonc, coco, roseau), le chanvre, la terre, l'argile, la chaux, les fibres ou cellulose de bois, liège expansé, produits de recyclage (textile, bois, cellulose), les plaques en terre cuite, le bois, plantes pour isolation.
Dans le domaine de l'électricité, électronique, l'informatique :	80Plus
	APUR
	CECP
	Climate Savers Computing
	Energy Star
	Epeat
	EVE (Electricité Verte)
	GreenGuard
	IEEE
	PC Green Label
	TCO
Dans le domaine du textile, Santé, Beauté	BIORE
	Cygne Blanc
	EKO - Sustainable textiles
	Global Organic Textile Standard (GOTS)
	GOTS (Global Organic Textil Standard)
	Label Naturléder
	Leaping Bunny
	Naturléder IVN-Zertifiziert
	Naturtextil IVN-Zertifiziert BEST
	NPA (Natural Product Association)
	OEKO-TEX 100
	OEKO-TEX 100 plus
	OEKO-TEX 1000
	Sustainable Cleaning

ANNEXE 2

Liste des thématiques en lien avec les actions et les activités éco-responsables

Thématiques	Actions ou activités...
Déchets, produits et services	...favorisant le tri, la réduction, la valorisation, la réutilisation, l'optimisation de la gestion du cycle d'un produit/service (exemples* : utilisation des bio-déchets, mise en place du tri sélectif, développement de l'économie circulaire, utilisation déchets alimentaires, utilisation déchets agricoles, utilisation de produits/matériaux/services, partagés, d'occasions, recyclés, réutilisables, labélisés (ANNEXE 1)).
Energie, eau et économie verte	...favorisant la réduction des consommations d'eau et d'énergie (exemples* : diffusion des éco-gestes et/ou des enjeux de la transition énergétique et écologique, mise en place de toilettes sèches, d'économiseurs d'eau, d'outil de gestion des flux dans un objectif de réduction, de lampes basses consommation). ...favorisant le développement : de l'autonomie énergétique, des énergies renouvelables, de la gestion économe des appareils, du télétravail, de la télémédecine, de la télésanté, de l'isolation performante des bâtiments. ...favorisant le développement : des circuits courts, de la valorisation des ressources locales, de productions agricoles économes et adaptées au territoire, du tourisme responsable, de l'utilisation notamment de produits/services labélisés éco-responsables (ANNEXE 1).
Santé, bien-être	...favorisant la réduction de produits polluants, la santé et le bien-être des habitants et/ou des visiteurs (exemples* : prévention des risques naturels et/ou industriels et technologiques, démarche RSE/RSO, utilisation et/ou promotion notamment, d'outils, de produits/services naturels et/ou écologique labélisés éco-responsables (ANNEXE 1))
Mobilité et accessibilité	...favorisant les déplacements alternatifs : co-voiturage, mobilité douce, mobilité alternative, mobilité inversée, transport en commun, plan de déplacement, intermodalité.
Biodiversité et patrimoine	...favorisant la protection, le développement, la valorisation de la biodiversité et/ou des habitats naturels remarquables et/ou du patrimoine bâti et paysager (exemples* : mise en place d'un balisage adapté, développement d'éco-zones, remise en état de zones, concertation autour des sujets de la biodiversité et du patrimoine, évènements éco-responsables, pratiques alternatives visant à ne pas impacter l'environnement, limitation des surfaces imperméabilisées).
Cohésion sociale	...favorisant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou de précarité (exemples* : gratuité ou prix ajustés, signalétique adaptée, aménagements et/ou matériels spécifiques, faciliter l'accès à l'information, intégration de personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap). ...favorisant le développement et/ou l'accès à la culture et aux cultures (exemple* : mise en place d'évènements valorisant la diversité des cultures).
Transversale à l'ensemble des thématiques	Mise en place d'évènement, de formation, d'accueil, de temps d'échanges et de partages en lien avec les thématiques éco-responsables ci-dessus (exemple* : un temps de sensibilisation sur les déchets mais aussi une formation sur les énergies renouvelables).

* Liste non exhaustive d'exemples.

ANNEXE 3 Définitions

<p>L'activité de cette structure a démarré : La structure démarre son activité au moment, notamment, de l'édition OU de la réception d'une facture pour la vente OU l'achat d'un bien et/ou d'un service auprès d'une tierce personne. La structure peut également justifier d'un démarrage d'activité lors de la mise en place d'une ou plusieurs actions liées à l'objet même de la structure. Justification (argumentaire et pièce justificative : devis validé, facture, support de communication, rapport d'activité, support de presse, tout autre élément probant).</p>
<p>Dépenses matérielles : Les dépenses matérielles ont la particularité de durer dans le temps. Elles peuvent correspondre aux postes de dépenses suivants indiqués dans le formulaire de demande : Aménagement et travaux, équipements et matériels, certification et brevet, communication.</p>
<p>L'opération est en partenariat et/ou est collective : L'opération fait l'objet d'un montage collectif à savoir plusieurs porteurs déposent un unique projet. Il est possible d'avoir un chef de file mais pas forcément, chacun des porteurs "apportent" cependant au projet collectif via la diversité de leurs compétences. Le partenariat est un système associant des structures de différents domaines (social, économique, environnemental) et qui vise à établir des relations en étroite collaboration. Ces relations sont formalisées via un document cadre.</p>
<p>Approche ascendante et/ou participative : Intégration de la population du territoire et/ou d'un public cible en amont de l'opération (consultation et/ou concertation ou autres précisés ci-après en lien direct avec l'opération) et/ou durant le processus de mise en œuvre de l'opération. Cette intégration prend la forme d'une consultation, d'un sondage, d'un échange, d'un rendu. A l'exception d'une consultation pour un avis technique et/ou pour la levée des réserves.</p>
<p>L'innovation et l'expérimentation : A savoir un projet entièrement unique et/ou avec une nouvelle approche et/ou rare qui apporte une plus-value sur le territoire Durance Provence dans le concept et/ou le produit et/ou le service et/ou la technique et/ou le partenariat et/ou le contenu et/ou la méthode.</p>
<p>Le maintien de l'emploi : L'opération permet de maintenir le/les emplois au sein de la structure. Sans cette opération le/les emplois seraient supprimés.</p>
<p>La création d'emploi : L'opération permet la création d'un ou plusieurs emplois car la structure développe de nouveaux services et/ou produits qui nécessite la création d'emplois en lien avec cette opération.</p>
<p>L'éco-responsabilité : A vérifier aussi bien au sein de la structure porteuse qu'au travers de l'opération. Il s'agit de limiter leur impact sur la planète ainsi qu'à s'engager de manière sociale et éthique.</p>